



TARIFS 2023-2024

	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
	Mensuel Sur 10 mois	Mensuel Sur 10 mois
CONTRIBUTION DES FAMILLES*	41,00 €	38,00 €
RESTAURATION**	4,10 € / Repas	
GARDERIE**	3,60 € / Heure (décompte au 1/4 d'heure)	

* Ces tarifs s'entendent sur une année allant du 04/09/2023 au 05/07/2024

** Facturation mensuelle

	COLLÈGE		LYCÉE		ENS SUPÉRIEUR	
	Mensuel Sur 10 mois	Trimestriel	Mensuel Sur 10 mois	Trimestriel	Mensuel Sur 10 mois	Trimestriel
CONTRIBUTION DES FAMILLES*	67,00 €	223,33 €	82,00 €	273,33 €	120,00 €	400,00 €
1/2 PENSION**	60,90 € MENSUEL - 203,00 € TRIMESTRIEL					
COÛT DU REPAS : 5,80 €	81,20 € MENSUEL - 270,67 € TRIMESTRIEL					
NB DE REPAS MIN/SEMAINE : 3	101,50 € MENSUEL - 338,33 € TRIMESTRIEL					
INTERNAT LYCÉE & BTS***	359,00 € MENSUEL - 1196,67 € TRIMESTRIEL					
INTERNAT CPGE***					385,00 €	1283,33 €
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	Forfait activités en fonction des classes					

* Ces tarifs s'entendent sur une année allant du 04/09/2023 au 30/06/2024 et seront réduits en fonction des stages et des dates de fin de cours. ** Jours fixes dans la semaine, les jours seront à préciser après connaissance de l'emploi du temps. *** Rajout annuel de 245 € à l'internat pour une rentrée le dimanche soir. Tarif du repas occasionnel : 6,45 €

Le statut de pensionnaire ou demi-pensionnaire est un engagement pour l'année scolaire toute entière. Passé le 22 septembre 2023, tout changement ne peut intervenir qu'à titre exceptionnel et après règlement de frais de gestion de 100 €. Pour les pensionnaires, les arrhes sont perdues.



ABSENCES

MALADIE	Réduction accordée à compter de la 2 ^{ème} semaine d'absence, sur justificatif médical 1 ^{re} semaine remboursée dans le cas d'un accident survenu sur temps scolaire
STAGE - EXAMEN - SÉJOUR SCOLAIRE FERMETURE PAR Arrêté Préfectoral	Frais de demi-pension et pension déduits



RÈGLEMENTS

	Modalités	Échéances
PRÉLÈVEMENT	Joindre mandat SEPA + RIB	Du 07/10/23 au 07/07/24
CHÈQUE	Libellé à l'ordre de A.G.C.R.B	Trimestrielle
CB / ESPÈCES	Service comptabilité/bâtiment A	À réception de factures
VIREMENT	Nous contacter au 02 98 47 81 08	À réception de factures
EN LIGNE	Via le portail TurboSelf	Trimestrielle



RÉDUCTIONS

	Contribution*	1/2 pension**
2^{ÈME} ENFANT	- 20 %	- 5 %
3^{ÈME} ENFANT	- 30 %	- 7 %
4^{ÈME} ENFANT	- 40 %	- 10 %
= OU > 5^{ÈME} ENFANT	- 50 %	- 12 %

* Applicable sur la contribution scolaire annuelle du plus jeune.

** Annuellement - Hors 1^{er} degré.